



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/43/670
6 octobre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-troisième session
Point 79 de l'ordre du jour

QUESTIONS RELATIVES A L'INFORMATION

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de présenter à l'Assemblée générale le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, établi conformément à la résolution 42/162 B du 8 décembre 1987 (voir annexe).

ANNEXE

Rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture sur la mise en oeuvre
du Programme international pour le développement de la communication
ainsi que sur les effets sociaux, économiques et culturels du
perfectionnement accéléré des techniques de communication

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1	3
II. MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME INTERNATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION	2 - 14	3
A. Activités du Programme international pour le développement de la communication	2 - 9	3
B. Ressources du Programme	10 - 13	8
C. Observations générales	14	13
III. EFFETS SOCIAUX, ECONOMIQUES ET CULTURELS DU PERFECTIONNEMENT ACCELERE DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION	15 - 25	13

I. INTRODUCTION

1. Pour donner suite à la résolution 42/162 B de l'Assemblée générale en date du 8 décembre 1987, le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a présenté un rapport sur les questions relatives à l'information au Conseil exécutif lors de sa cent vingt-neuvième session tenue à Paris en mai-juin 1988, au titre du point 6.1 de l'ordre du jour ("Décisions et activités récentes des organisations du système des Nations Unies intéressant l'activité de l'Unesco"). Conformément à la décision 6.1.4 (décisions 129 EX/37 et 129 EX/) du Conseil exécutif invitant le Directeur général à présenter à l'Assemblée générale, à sa quarante-troisième session, un rapport détaillé sur la mise en oeuvre du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) ainsi que sur les effets sociaux, économiques et culturels du perfectionnement accéléré des techniques de communication, le Directeur général de l'Unesco a l'honneur de soumettre le présent rapport à l'Assemblée générale.

II. MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME INTERNATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION

A. Activités du Programme international pour le développement de la communication

2. Depuis la présentation de son rapport (A/42/571) à l'Assemblée générale à sa quarante-deuxième session, le Conseil intergouvernemental du PIDC a tenu sa neuvième session ordinaire à Paris en février 1988.

3. Le Conseil, à sa neuvième session, a approuvé le versement de contributions au titre du Compte spécial du PIDC à 55 projets, dont 24 projets en cours qui avaient besoin d'un financement supplémentaire. Trois de ces projets sont des projets interrégionaux, 16 des projets régionaux et 36 des projets nationaux.

4. Les allocations se sont réparties comme suit : 570 000 dollars (29,2 %) pour l'Afrique; 450 000 dollars (23 %) pour l'Amérique latine et les Caraïbes; 475 000 dollars (24,3 %) pour l'Asie et le Pacifique; 350 000 dollars (17,9 %) pour les Etats arabes; 110 000 dollars (5,6 %) pour les projets interrégionaux.

5. Les projets suivants ont bénéficié d'allocations au titre du Compte spécial du PIDC :

<u>Afrique</u>	<u>Dollars E.-U.</u>
1. Agence de presse panafricaine (PANA) : projet de formation à la rédaction	90 000
2. Cameroun : Cameroon News (CAMNEWS) - informatisation de l'agence d'informations	66 000
3. Ethiopie : création d'un centre de formation dans le domaine des médias	43 000
4. Gambie : création d'un quotidien	50 000

/...

<u>Afrique (suite)</u>	<u>Dollars E.-U.</u>
5. Kenya : centre de publication de textes destinés aux aveugles	64 000
6. Nigéria : séminaire de perfectionnement pour les illustrateurs de livres d'enfants	20 000
7. Elaboration de matériel d'enseignement et de formation dans le domaine des communications en Afrique	Suède : Fonds d'affectation spéciale
8. Mise en place d'infrastructures de formation en matière de politique et de planification de la communication	40 000
9. Réseau de radiodiffusion en milieu rural au Sahel	50 000
10. Adaptation des contes et légendes africains pour la télévision	40 000
11. Coopération sous-régionale pour la publication commune d'ouvrages de lecture en kiswahili à l'intention des pays de l'Afrique orientale et centrale	32 000
12. Côte d'Ivoire : presses universitaires et scolaires d'Afrique	40 000
13. Guinée : lancement d'un réseau de radiodiffusion en milieu rural	35 000
<u>Etats arabes</u>	
14. Formation à l'Institut supérieur des sciences de l'information d'Alger	60 000
15. Maroc : Institut supérieur de journalisme	60 000
16. Egypte : achat de deux unités mobiles de production de films et de documents vidéo	50 000
17. Yémen démocratique : Agence d'informations d'Aden	70 000
18. Yémen : Institut de formation en radiodiffusion de Khalifa	70 000
19. Union de radiodiffusion des Etats arabes - Centre de formation en radiodiffusion de Damas	40 000

/...

<u>Asie et Pacifique</u>	<u>Dollars E.-U.</u>
20. Programme d'échange d'Asie et du Pacifique (coproduction)	27 000
21. Formation de femmes dans le domaine des communications pour la nutrition et la santé	32 300
22. Pakistan : Press Institute of Pakistan	32 000
23. Thaïlande : Institut pour le développement de la presse	32 000
24. Bhoutan : Bhutan Radio	44 000
25. Tonga : projet de développement de la radiodiffusion communautaire	47 000
26. Institut de l'Asie et du Pacifique pour le développement de la radiodiffusion	32 400
27. Amélioration des compétences en communication pour stimuler l'esprit d'entreprise des femmes	32 300
28. Chine : Ecole chinoise de journalisme	32 000
29. République populaire démocratique de Corée : Centre international de formation de journalistes	32 000
30. Inde : Press Institute of India	32 000
31. Maldives : informatisation du Dhivehi	36 000
32. Philippines : Philippine Press Institute	32 000
33. Sri Lanka : Arthur Clarke Centre for Modern Technologies	32 000

Amérique latine et Caraïbes

34. Réseau automatisé d'informations de l'Agence latino-américaine des services spéciaux d'information (ALASEI)	30 000
35. Regroupement et développement de l'Union de radiodiffusion de l'Amérique latine et des Caraïbes	29 000
36. Orientations en matière de télévision dans les pays d'Amérique latine	25 000

/...

<u>Amérique latine et Caraïbes (suite)</u>	<u>Dollars E.-U.</u>
37. Modernisation des moyens de formation à la télévision à l'Institut des communications des Caraïbes (CARIMAC)	32 000
38. Panama : infrastructures audiovisuelles pour le développement	20 000
39. Mexique : achat de micro-ordinateurs pour le projet de modernisation technologique à l'intention des correspondants de la NOTIMEX (Agence d'informations mexicaine)	20 000
40. Nicaragua : service national d'informations de l'Agencia Nueva Nicaragua (ANN)	30 000
41. Suriname : renforcement de la Division audiovisuelle du Ministère de l'éducation, de la science et de la culture	30 000
42. Centre pour les dessins animés et les effets spéciaux	25 000
43. Promotion des échanges et amélioration de la production audiovisuelle en Amérique latine et dans les Caraïbes	30 000
44. Brésil : promotion et production populaire de films vidéo au Brésil	20 000
45. Colombie : influence des moyens de communication sociale sur les enfants	20 000
46. Equateur : programme de récupération et de sauvegarde des images cinématographiques nationales	30 000
47. Saint-Kitts-et-Nevis : amélioration des moyens de production radio du Government Broadcasting Service	32 000
48. Uruguay : mise en valeur des ressources humaines à la télévision d'Etat	24 000
49. Venezuela : programme de communication pour les enfants	23 000
50. Pérou : informatisation de l'Agencia Peruana de Noticias y Publicidad (ANDINA)	30 000

/...

Amérique latine et Caraïbes (suite)

Dollars E.-U.

- | | |
|---|--------|
| 51. Brésil : art pour les enfants | 40 000 |
| 52. Bolivie : appui à la radio populaire et éducative | 30 000 |

Projets interrégionaux

- | | |
|--|--------|
| 53. Création d'un réseau interrégional de femmes journalistes | 15 000 |
| 54. Réseau d'échange d'articles entre les publications culturelles des pays du Sud | 15 000 |
| 55. Formation technique et acquisition de compétences en planification et en gestion pour le développement de la radiodiffusion dans les régions "B", "C" et "D" | 80 000 |

6. Au cours de la session, M. François Nordmann, de Suisse, a été présenté comme candidat à la présidence du Conseil et élu à l'unanimité. Le Bureau du Conseil a été élu comme suit :

Vice-Présidents : Chine
Cuba
Yémen

Rapporteur : M. K. S. Baidwan (Inde)

Membres : France
République-Unie de Tanzanie
Union des Républiques socialistes soviétiques

Une résolution spéciale a été adoptée par acclamation en hommage au Président sortant, M. Gunnar Garbo, de Norvège.

7. La version provisoire du Rapport sur la communication dans le monde a été présentée au Conseil, et il a été proposé d'assurer une large diffusion au rapport pour que les Etats membres aient la possibilité de le faire étudier par leurs propres spécialistes, et que des observations puissent être envoyées au Secrétariat afin d'être incorporées dans la version finale.

8. Durant la session, le Conseil a longuement examiné le rapport présenté par le Secrétariat sur les procédures et méthodes de travail de PIDC. Des recommandations importantes ont été formulées et adoptées, notamment en ce qui concerne la nécessité de ménager un équilibre entre l'action pratique et les activités de promotion de la coopération intellectuelle, l'amélioration des techniques d'évaluation et les critères de sélection et d'évaluation prioritaires, le principe d'un projet par pays et par an financé par le PIDC et la nécessité de renforcer l'assistance technique fournie aux Etats membres par le secrétariat de l'Unesco pour l'élaboration du projet.

/...

9. Dans son exposé à la neuvième session du Conseil, le Directeur général de l'Unesco, M. Federico Mayor, a indiqué que sa politique consistait à "entreprendre moins pour faire mieux"; en un mot, il s'agit de concentrer l'énergie de l'Unesco sur les priorités relevant de son domaine de compétence. Le PIDC a été inclus parmi les priorités adoptées. M. Mayor a ajouté qu'il faudrait conférer une plus grande autonomie au PIDC dans le cadre du prochain plan à moyen terme et que, lors de ses activités futures, le PIDC devrait tenir compte des objectifs de la Décennie mondiale du développement culturel.

B. Ressources du Programme

10. Entre la création du PIDC et le mois de février 1988, les pays ci-après ont contribué au Compte spécial pour un montant total de 12 312 561 dollars.

Contributions versées (En dollars E.-U.)

Pays industrialisés

Norvège	5 382 137
Union des Républiques socialistes soviétiques	2 344 721*
Japon	1 200 000
France	986 402
Canada	282 389
Finlande	225 000
Italie	168 573
Suède	145 476
Saint-Marin	5 000
Luxembourg	1 961
Chypre	1 944

Pays en développement

Inde	600 000
Venezuela	250 437
Chine	100 000
Nigéria	100 000
Koweït	100 000
Iraq	100 000
Indonésie	93 505
Yougoslavie	39 995
Pakistan	25 000
Gabon	17 094
Cameroun	10 714
Algérie	10 000
Bénin	10 000

* Y compris l'équivalent de 850 000 roubles non convertibles.

Contributions versées
 (En dollars E.-U.)

Egypte	10 000
Mexique	10 000
Oman	10 000
Tunisie	12 729
Turquie	6 438
Zambie	5 231
Bangladesh	2 000
Guyana	2 000
Jamaïque	2 000
Trinité-et-Tobago	2 000

11. Depuis la création du PIDC, les huit pays suivants ont versé des contributions en vue du financement de divers projets au titre de fonds d'affectation spéciale :

Gouvernement	Projets/Bénéficiaires	Total Intérêts compris (En dollars E.-U.)
Allemagne, République fédérale d'	Radio Guinée-Bissau (Phase II)	110 350
	ALASEI (Phase II)	225 800
	Népal : radio communautaire	406 500
	Développement des agences de presse en Afrique occidentale et centrale (Phase II)	165 525
	Développement des agences de presse en Afrique du Sud-Est	622 000
	Agence de presse des Caraïbes (CANA) (Phase II)	112 460
	Kenya : presse rurale (Phase II)	310 000
	Lesotho : agence de presse	602 000
	Guinée-Bissau (Phase I)	200 000
	ALASEI (Phase I)	482 500

/...

Gouvernement	Projets/Bénéficiaires	Total Intérêts compris (En dollars E.-U.)
Suède	Conseil international du cinéma et de la télévision	16 000
	(CICT) : Biennale du film Bangladesh Press Institute	6 500
Canada	Réseau international de centres de documentation sur la recherche et les politiques en matière de communication (COMNET) : étude de faisabilité	64 310
	Formation de femmes journalistes en Afrique	19 230
Suisse	Zimbabwe (agent d'exécution, Unicef internationale des télécommunications)	1 200 000
	Annoncé :	1 607 843
République de Corée	Programme de bourses de formation	456 710
Pays-Bas	Indonésie, assistance préparatoire	36 460
	Zimbabwe, Institut des communications	458 500
Etats-Unis d'Amérique	Formation de spécialistes des pays en développement	773 260
	Kenya, Institut des communications	172 440
	Somalie (UIT)	78 616
	Annoncé :	100 000
	Centre asiatique de recherche et d'information sur la communication (AMIC), Singapour	49 000

/...

Gouvernement	Projets/Bénéficiaires	Total Intérêts compris (En dollars E.-U.)
France	Promotion de la santé et de la nutrition dans les pays francophones d'Afrique occidentale et centrale	74 000
	Formation de femmes en Afrique	7 000
	Maroc, Maghreb arabe presse	80 000
	Projet relatif à la formation et au développement de la radiodiffusion dans la région du Pacifique (PACBROAD) : formation	109 000
	Institut de l'Asie et du Pacifique pour le développement de la radiodiffusion (AIBD) : assistance	86 400
	Laos : développement de la radio et de la télévision	26 000
	Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL) (Afrique centrale)	161 000
	Rwanda : agence de presse	126 000
	Conseil africain pour l'éducation en matière de communication (CAEC) : bourses	10 000
	PANA : matériel de télé-communication	125 000

12. Les programmes de bourses ci-après ont été proposés au PIDC entre sa création et le mois de février 1988 :

Algérie:	5 bourses
Argentine :	54 bourses (sur cinq ans)
République populaire démocratique de Corée	10 bourses de perfectionnement pour des périodes de courte durée

/...

République démocratique allemande	55 bourses pour des études universitaires et de perfectionnement
Hongrie	20 bourses
Inde	28 bourses
Mexique	20 bourses
Nigéria	36 bourses
Pologne	45 bourses
Tchécoslovaquie	10 bourses
République de Corée	127 bourses
Etats-Unis d'Amérique	115 bourses de perfectionnement de courte durée
Union des Républiques socialistes soviétiques	50 bourses de longue durée par an (cinq à six ans) 30 bourses de perfectionnement de courte durée par an
Yougoslavie	80 bourses
Organisation internationale des journalistes	10 bourses

Au total, le PIDC a déjà attribué près de 500 bourses au titre de son programme de formation.

13. A la neuvième session du Conseil du PIDC, les Etats membres suivants ont annoncé des contributions pour l'exercice budgétaire 1988 :

Norvège :	6,5 millions de couronnes norvégiennes au Compte spécial
Inde :	100 000 dollars des Etats-Unis au Compte spécial
Japon :	300 000 dollars des Etats-Unis au Compte spécial (sous réserve de l'approbation de la Diète)
République de Corée :	100 000 dollars des Etats-Unis au Compte spécial, et maintien du fonds d'affectation spéciale pour l'attribution de 15 bourses de formation par an à l'Institut coréen de formation aux systèmes de radiodiffusion
France :	Montant supérieur à celui de 1987 : un minimum de 3 millions de francs français, dont 1 million pour le Compte spécial
Union des Républiques socialistes soviétiques :	300 000 roubles, dont 150 000 en monnaie convertible. La forme de cette contribution sera déterminée ultérieurement. Poursuite de l'attribution de 50 bourses universitaires et de 30 bourses de perfectionnement par an

/...

Suède :	200 000 dollars des Etats-Unis provenant de l'Agence suédoise de développement international sous forme de fonds d'affectation spéciale pour un projet en faveur du Conseil africain pour l'éducation en matière de communication (CAEC)
Allemagne, République fédérale d' :	2 millions de dollars des Etats-Unis à des fonds d'affectation spéciale pour des projets à déterminer ultérieurement
Suisse :	170 000 francs suisses à un fonds d'affectation spéciale pour un projet présenté par Inter Press Service, et des contributions à des fonds d'affectation spéciale, dont le montant sera déterminé ultérieurement, pour des projets en cours d'examen

C. Observations générales

14. Au cours de ses sept années d'existence, le PIDC a déboursé 14,3 millions de dollars au titre du Compte spécial. Un total de 8,8 millions de dollars a en outre été fourni pour des projets grâce à des accords de fonds d'affectation spéciale. Ces sommes sont toutefois insignifiantes par rapport au chiffre d'affaires mondial du secteur de l'information et des communications, qui atteignait 1,1 milliard de dollars en 1986. On estime que des pays tels que les Etats-Unis d'Amérique, le Japon et les membres de la Communauté économique européenne (CEE), qui produisent 90 % des biens et services d'information dans le monde moderne, pourraient contribuer davantage aux efforts du PIDC. En raison du faible niveau des contributions volontaires, le PIDC a pour politique de faire beaucoup avec peu, grâce à la mise en oeuvre de projets ayant des effets multiplicateurs qui mettent en mouvement le processus d'apprentissage et les échanges novateurs dans les pays du tiers monde, et de continuer à faire appel à la communauté internationale pour qu'elle fasse du PIDC l'un des programmes de qualité exceptionnelle qui pourrait permettre à l'Unesco de retrouver son universalité.

III. EFFETS SOCIAUX, ECONOMIQUES ET CULTURELS DU PERFECTIONNEMENT ACCELERE DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION

15. Une grande partie de ces informations a trait aux progrès réalisés dans le cadre du programme de recherches collectives sur les effets des nouvelles techniques de communication, que l'Unesco exécute actuellement et qui porte sur toute la période de son second plan à moyen terme (1984-1989). Elaboré par un colloque qui s'est tenu à Rome en décembre 1983, le projet a été planifié en détail lors de trois consultations à base géographique, qui ont eu lieu en Floride (Etats-Unis d'Amérique) en 1984, à Ahmedabad (Inde) en décembre 1985 et à Gothenburg (Suède) en janvier 1986. L'objectif de ce programme est double : permettre tout d'abord de lancer une série de travaux collectifs de recherche, qui seraient menés initialement au niveau régional; et, ensuite, mettre au point et assurer la diffusion de relevés de travaux de recherche en cours dans le monde entier. Dans le cadre de ce processus, la fonction de l'Unesco n'a pas été

/...

d'effectuer elle-même des recherches ni de mettre au point une méthodologie fortement structurée pour la recherche comparative, mais plutôt de servir de catalyseur, de faciliter les recherches et de mettre en contact des chercheurs et des instituts et de les encourager à conjuguer leurs efforts afin d'accroître la comparabilité de leurs travaux. On estimait qu'en utilisant de la sorte ces ressources limitées, l'Unesco pourrait maximiser sa contribution à un domaine de recherche de plus en plus dynamique et complexe.

16. A l'heure actuelle, des études interdisciplinaires portant sur diverses dimensions des techniques nouvelles de communication et leurs effets sont en cours dans les diverses régions du monde et sont coordonnées par 10 instituts de recherche ou organisations non gouvernementales. Il s'agit notamment d'études sur l'effet des satellites de radiodiffusion directe dans la région du Maghreb et dans divers pays d'Asie, les médias populaires et les nouvelles techniques de communication dans la région des Caraïbes, les effets des techniques nouvelles sur les cultures endogènes en Afrique, l'état de la technique en ce qui concerne les réseaux numériques avec l'intégration des services dans les pays d'Europe occidentale, les applications novatrices de nouvelles techniques de communication dans les pays socialistes d'Europe, et l'étude comparative au niveau international de l'effet des nouvelles techniques de communication sur la consommation de musique populaire.

17. Les activités relatives à la phase finale de ce programme figurent dans les programmes et budgets approuvés de l'Unesco pour 1988-1989, qui comprennent l'organisation d'une réunion pour examiner les résultats des travaux entrepris dans le cadre de ce programme et une publication finale récapitulant l'évolution, les principales tendances et les conclusions des recherches en cours. L'esquisse proposée pour les programmes de l'Organisation pour 1990-1995 prévoit la poursuite de ce domaine d'activité, et notamment des fonctions consultatives en vue de l'adoption de nouvelles techniques de communication.

18. A la suite du consensus obtenu à la vingt-quatrième session de la Conférence générale et réitéré dans les décisions prises par le Conseil d'administration à sa cent vingt-neuvième session, l'Unesco met en oeuvre une stratégie nouvelle qui doit lui permettre d'atteindre son objectif mondial tout en dissipant les malentendus qui ont surgi dans le domaine de l'information et des communications. Cette stratégie repose sur le mandat statutaire consistant à assurer la libre circulation des informations; tout en reconnaissant l'importance des activités précédemment entreprises dans ce domaine, elle souligne les sujets de préoccupation communs qui font l'objet d'un accord et met en relief les activités pratiques et intellectuelles qui devraient permettre d'intensifier la circulation des informations, de mettre progressivement en place des moyens plus équitables de produire, traiter et échanger des informations, et de renforcer le pluralisme en matière de culture et communication.

19. Une autre partie du programme ordinaire de l'Unesco a trait à la mise au point de techniques adaptées aux besoins des pays en développement et à leur production et à leur diffusion endogènes. Dans le cadre du programme de mise en place d'équipements appropriés et production d'équipements endogènes, l'Unesco a conclu des contrats, à la suite de consultations avec des ingénieurs et des techniciens de

/...

pays en développement et de pays industrialisés, en vue de la mise au point de matériel de radiodiffusion peu coûteux (pupitre de mixage, émetteur de radio O.m/FM de 10 watts, amplificateur de 100 watts, station de relais, récepteurs O.m/FM à énergie solaire et unités solaires). Tout ce matériel a été conçu pour assurer le transfert de connaissances techniques. Son assemblage contribue au processus d'apprentissage et de familiarisation avec le fonctionnement et l'utilisation du matériel en question et facilite simultanément la maintenance ultérieure. Une partie de ce matériel est également conçue en fonction de critères ergonomiques et des conditions dans lesquelles il sera utilisé. L'un des principaux aspects de ce programme est qu'il permet aux pays en développement de développer progressivement leur infrastructure sans avoir à tenir compte de l'évolution commerciale. Pour que ces travaux puissent se poursuivre à long terme, le programme envisage également la mise en place d'un réseau de ressources humaines qui aidera l'Unesco à exécuter les projets dans ce domaine.

20. Le matériel de radiodiffusion a été et sera utilisé aux fins de la radio communautaire et régionale sur différents continents : Afrique, Asie et Pacifique. Des agences d'informations utilisent actuellement l'émetteur à titre expérimental pour envoyer leurs dépêches.

21. En ce qui concerne le transfert électronique de données, l'Unesco a coopéré étroitement avec des ingénieurs à la conception d'une boîte aux lettres électronique peu coûteuse, utilisant les lignes téléphoniques ordinaires et pouvant fonctionner avec n'importe quel type de micro-ordinateur ou d'ordinateur central, à laquelle il est même possible d'avoir accès au moyen d'un clavier et d'un terminal à écran de visualisation ordinaires. Une boîte aux lettres de poche sera disponible prochainement pour permettre aux journalistes d'entrer en contact avec leurs sièges par n'importe quel réseau téléphonique.

22. L'Unesco a commencé à mettre en place un réseau d'information reliant le siège de l'Organisation à quelques bureaux régionaux ainsi qu'à plusieurs organisations non gouvernementales qui participent étroitement à ses travaux.

23. Dans le domaine du logiciel, l'Unesco a élaboré des programmes permettant de transcrire électroniquement certains dialectes locaux, qui contribuent à la modernisation de l'impression de journaux et de livres.

24. Un logiciel permettant d'échanger et de diffuser des messages, de traiter des dépêches nouvelles et de classer ou de rechercher des dépêches archivées est en cours de fonctionnement. Le programme est conçu pour répondre aux besoins des agences d'informations régionales et nationales.

25. Une série d'expériences sera effectuée avec un terminal terrien compact basé sur le prototype conçu par l'Organisation internationale de télécommunications maritimes par satellites (INMARSAT), ainsi que d'autres organisations spatiales régionales, en vue d'adapter ce matériel aux besoins des pays en développement sur une base peu coûteuse.
